

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

FEVRIER 2024
GAZETTE N° 19

DANS CE
NUMERO

Le mot du maire	1
Inauguration et consécration de l'orgue	2
Concert de l'Avent	2
Elections européennes	2
Repas des aînés	2
Comité des fêtes	2
La Marèla	3
Cours fitness et pilates	3
Restaurant « Les Marronniers »	3
Gym seniors	4
Aire de jeux	4
Vie paroissiale	4
Etat Civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-
Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

www.saint-michel-de-lanes.fr

Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h,
vendredi 14h/18h

Mes chers concitoyens,

C'est selon une coutume bien établie que nous nous retrouvons aujourd'hui sous cette halle communale pour les traditionnels vœux de l'an nouveau.

Avant d'en arriver à ce moment de présentation des vœux je voudrais vous parler brièvement de ce qui a été fait au cours de l'année écoulée et j'insisterai davantage sur ce qui surviendra en 2024.

Nous avons comme chaque année organisé le vide-greniers, la fête locale, le repas des aînés, la journée du patrimoine avec un concert à l'église. Autant de manifestations qui semblent devenir banales par leur répétition annuelle mais qui demandent de la part de ceux qui les organisent un engagement certain et constant. Il en va de même pour les actions diverses de la *Marèla* qui obtiennent d'année en année un succès grandissant.

Sur l'ensemble des ces activités passées vous aurez plus de détails dans la gazette qui sortira mi-février.

Mais c'est surtout du proche avenir que je voudrais parler. Outre le renouvellement des activités précitées nous aurons à vivre deux nouveaux événements : la création sous l'égide de la communauté de communes et de l'agence de l'eau d'une nouvelle station d'épuration à caractère écologique qui sera implantée sur un terrain acquis par la communauté de communes. Il s'agit d'un système de filtration des eaux usées par la plantation de roseaux. Je vous avouerai qu'il ne faut pas croire à la résolution de tous les problèmes de nuisance par l'implantation d'un système qui demande un entretien lourd, suivi et précis et qui ne filtre peut-être pas tous les déchets en particulier les métaux lourds. L'avenir nous le dira. Mais la décision n'est pas du ressort de la commune puisque la gestion de l'eau n'est plus de sa compétence.

Le deuxième événement sera l'établissement de la fibre d'ici la fin de l'année sur l'ensemble de la commune y compris dans les écarts. Une réunion publique d'information sera tenue pour expliquer ce que doivent faire les candidats à l'installation de ce moyen de communication plus rapide. Certains ont sans doute déjà reçu une lettre leur demandant de procéder à l'élagage des arbres de leurs propriétés longeant la future implantation des lignes. La mairie se chargera pour sa part de l'élagage le long des chemins communaux.

Je rappelle que l'installation de la fibre jusqu'à la maison est gratuite pour un temps limité. Passé un certain délai l'installation devient payante. En revanche la liaison entre l'extérieur et la prise de téléphone à l'intérieur de la maison est toujours à la charge des propriétaires.

Troisième action : la reprise sur un kilométrage plus important de la voirie dans les écarts qui avait été mise entre parenthèses ces deux dernières années pour prioriser les travaux du cœur de village.

A propos de ce dernier, dans le courant du premier semestre, le directeur des pépinières départementales, M. Baron, viendra donner des conseils pour l'entretien des plantes grimpances aux personnes ayant accepté d'en planter devant leurs façades.

Enfin je lance un appel sur la situation du comité des fêtes qui est agonisant. Les derniers bénévoles qui s'en occupent ne peuvent plus suffire à la tâche. Dans ces conditions le vide-greniers et la fête communale risquent de disparaître. Une assemblée générale se tiendra prochainement. J'invite tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer dans cette association à se dévouer pour sa survie.

Pour terminer je souhaite à tous les habitants de la commune une excellente année 2024, avec santé, prospérité et bonheur.

Le maire,

Thierry Lèguevaques

Inauguration et consécration de l'Orgue

Le 16 septembre 2023, l'association a participé pour la cinquième fois aux Journées européennes du patrimoine en organisant la visite commentée du village et de l'église par Henri Pradalier. Un concert de l'orchestre la Corde à mi et deux chanteuses qui ont interprété deux concertos de Vivaldi et le Stabat mater de Pergolèse a clôturé cette belle journée ensoleillée.



Après 6 ans d'existence perturbés par de graves inondations dans l'Aude et la pandémie, nous avons eu la joie d'inaugurer l'orgue de l'église rénové grâce au soutien de donateurs privés, de la Mairie, de la Fondation du patrimoine, de la Région et du Département. Le 23 septembre, un PowerPoint présenté par le facteur d'orgue, M. Berger, a restitué au public l'historique de la rénovation débutée le 14 février 2022. M. Le Maire a ensuite dévoilé une plaque portant la date et la liste des acteurs ayant participé à cette rénovation.

L'inauguration s'est terminée avec un concert de M. Durand, organiste titulaire de la cathédrale de Bordeaux, concertiste international et coordonnateur du chantier, qui a joué une dizaine d'œuvres du XVIIème au XXème siècle.

Le lendemain, fait assez exceptionnel, l'orgue a été consacré par le prêtre Maria-Sma pendant la messe accompagnée par Yves Gourinat, organiste titulaire de la cathédrale de Castres. Celui-ci est revenu le 2 décembre pour nous offrir un joli concert de l'Avent avec Bach, Vivaldi et Widor au programme.

Nous le retrouverons le samedi 23 mars à 15h avec la mezzo soprano M.F Calmels pour un concert orgue et voix.

De gauche à droite :

1er rang : M. H. Pradalier, adjoint au maire et secrétaire de l'association « Les amis de l'orgue » ; Mme M.-F. Calmels, présidente de l'association « Les amis de l'orgue » ; Mme M.-J. Jaffrès, déléguée départementale de la Fondation du patrimoine et M. Fr. Amigues, conservateur départemental des antiquités et objets d'art.

2ème rang : M. P. Venet, facteur d'orgue ; M. C. Berger, facteur d'orgue et M. Thierry Lèguevaques, maire de Saint-Michel.



Concert de l'Avent

Le 2 décembre, à l'église de Saint-Michel-de-Lanès, a eu lieu le premier concert d'orgue de l'Avent, gratuit et ouvert à tous. A l'Orgue, M. Yves Gourinat, organiste, nous a offert un réel moment de joie, de grâces et d'émotions.



Élections européennes



Les élections européennes en France se tiendront le 9 juin 2024 afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement Européen. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections est fixée au 3 mai 2024.

Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité s'est tenu le 6 janvier dernier. Les plats ont été préparés par le restaurant « les marronniers ».



Comité des fêtes

Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

L'assemblée générale aura lieu le samedi 09 mars à 18h à la salle du Conseil. Nous invitons donc toutes les personnes souhaitant s'impliquer au sein de cette association à venir ce jour là. En effet, la dynamique initiée par les membres s'est fragilisée depuis quelques années par le manque et la perte de bénévoles.

Elle le sera encore plus pour l'année à venir, la plupart des bénévoles, pour ne pas dire la quasi-totalité, ayant décidé de mettre fin à leur dévouement après presque 10 années passées.

Aujourd'hui, le comité a encore plus besoin de vous !! L'intégralité du bureau est à renouveler, et une nouvelle équipe est à constituer.

La Marèla

Saint-Michel de l'Art



Les 8 et 9 septembre 2023, le festival Saint-Michel de l'Art a été un succès retentissant cette année ! Avec une programmation diversifiée, des artistes talentueux et une ambiance électrique, nous avons célébré la créativité sous toutes ses formes.

Les rues étaient animées, les sourires étaient contagieux, et l'art a véritablement pris vie sous nos yeux.

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment inoubliable ! Bénévoles, employés municipaux, habitants du village, soutiens privés locaux, sans oublier la mairie, le département et la région.

Merci et rendez-vous en septembre prochain.



Fête de l'automne

La fête de l'automne s'est déroulée le 12 novembre 2023 et a rassemblé une soixantaine de personnes.

Au programme : concours de talents et de déguisements, concours de recettes et repas partagé, groupe musical avec le duo Pinguela (accordéon/voix sur des rythmes brésiliens). Sans oublier les châtaignes grillées. Une vraie réussite pour l'association La Marèla qui a organisé l'événement .

Pour information, le 2 mars 2024 à 17h à la halle Saint-Michel-de-Lanès se tiendra l'assemblée générale de la Marèla.

Cours de fitness et pilates

Je voudrais adresser mes remerciements chaleureux à toutes les nouvelles adhérentes de Saint-Michel-de-Lanès. Je prends toujours beaucoup de plaisir à donner les cours de fitness et de pilates en votre compagnie !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en cours d'année pour un cours d'essai. Nous proposons également des sorties en randonnée.

Cours le mardi soir, adaptés à tous :

- Pilates : de 18h15 à 19h15.

- Fitness : de 19h30 à 21h00

Dominique : 06.24.32.08.75



Restaurant « Les Marronniers »

Toute l'équipe des Marronniers vous remercie encore pour votre fidélité... Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à pousser notre porte et à venir goûter l'excellente cuisine de Christophe, notre chef depuis bientôt un an.

Cette année le restaurant « Les Marronniers » va se diversifier avec des préparations de plats à emporter, plateaux apéritif, charcuterie et fromage, punch maison, buffet campagnard, mais aussi privatisation de salle pour vos événements, mariage et anniversaire... nous serons là.

Sandra : 07.81.65.56.87

Gym Seniors



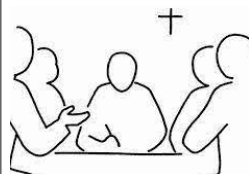
C'est reparti pour une année supplémentaire ! Une belle occasion de prendre soin de soi et bien évidemment dans la joie et la bonne humeur. N'hésitez pas à venir faire un essai tous les lundi sous la halle de 11h00 à 12h00...

Aire de jeux

Les jeux prévus pour les enfants ont été réceptionnés avant Noël. En considérant les travaux en cours sur la commune, nous espérons pouvoir achever l'aire de jeux avant la fin de l'été.



Vie paroissiale



Nous désirons annoncer à nos fidèles paroissiens qu'il y aura une messe célébrée de manière régulière, tous les quinze jours à l'église de Saint-Michel-de-Lanès.

Vous trouverez les dates des messes sur le site de la mairie de Saint-Michel-de-Lanès : <https://saint-michel-de-lanes.fr/au-quotidien/vie-paroissiale/>

Etat civil (2^e semestre 2023)

Naissances :

Jules, Alexis SANCHEZ né le 2 août 2023

Aurore FERNANDEZ née le 24 septembre 2023

Nina, Léonce, Angèle MERIC née le 26 septembre 2023

Camille, Thiago, Gabriel DOUMERC né le 7 décembre 2023

Mariage :

Domitille, Marie-Laure, Jean BOISSAU et Christophe, René LEAUTIER le 23 décembre 2023

Décès :

RADEGON-CHANDELIER Jérémie le 15 octobre 2023

TESSEYRE Guy Marius le 13 novembre 2023

Le saviez-vous ?

Conclusion : dernier épisode sur les bâtiments de l'école et de la mairie

Dès 1855 la commune s'est dotée d'un ensemble destiné à abriter mairie, logements des instituteurs et salles de classe pour filles et garçons.

Cette ambitieuse construction, qui dura jusqu'en 1932 fut reconstruite partiellement entre cette date et 1935 où elle continua à jouer son rôle jusque dans les années 60 du XX^e siècle où la diminution du nombre d'habitants et donc du nombre d'élèves amena à l'installation d'un bureau de poste, à l'abandon progressif des logements des instituteurs, loués à des particuliers et au receveur des postes, et, aujourd'hui, à la présence dans ces locaux d'une épicerie et d'une maison d'assistantes maternelles.

Les concepteurs de 1855 seraient surpris de l'évolution connue en cent soixante-deux ans par la décision qu'ils prirent alors. Cette évolution est la réponse aux changements profonds connus par la commune pendant cette période, changements auxquels cette dernière a répondu par une adaptation permanente.

Le sort des bâtiments en question n'est qu'un exemple parmi d'autres des transformations connues par la commune pendant cette durée de plus d'un siècle et demi. Il faudrait, pour compléter ce tableau évoquer la construction d'un moulin à eau et d'un barrage sur l'Hers en amont du village pour alimenter un bief, la création du square Ardène, l'installation de l'électricité, de l'eau courante, du téléphone, d'un lotissement, l'entretien et l'adaptation de la voirie, les travaux de réfection à la halle, au calvaire et à l'église ainsi que les plantations récentes.

C'est une preuve du dynamisme d'une commune qui est en plein renouveau depuis 1980, et qui a vu sa population plus que doubler en 35 ans, passant de 228 habitants en 1982 à 484 en 2016, loin, certes, des 1008 habitants qu'elle comptait en 1851 lorsque fut évoquée la construction d'une nouvelle mairie-école.

Que deviendront dans l'avenir l'édifice de l'ancienne mairie-école ? Nul ne le sait. Mais pour l'instant la population du village est satisfaite de la présence dans ses murs, de la mairie, d'une épicerie et de la maison d'assistantes maternelles.

A suivre...